



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, tenue le mercredi 26 novembre 2014, à la salle des délibérations de la MRC, à Val-d'Or, à 10 h

Présents

M. Réjean Guay, maire de la municipalité de Rivière-Héva
M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
M. Carol Nolet, maire de la municipalité de Belcourt
Mme Céline Brindamour, conseillère municipale de la Ville de Val-d'Or

Également présents

M. Christian Riopel, directeur des Services administratifs et directeur général adjoint
M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement et du développement
M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement
M. Louis Bourget, directeur général et secrétaire-trésorier

Absente

Mme Jacline Rouleau, mairesse de la municipalité de Senneterre-paroisse

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Maurice Matte, préfet et maire de la Ville de Senneterre.

Résolution # 293-11-14

Mouvement appréhendé de centralisation vers Québec – Appui à la CRÉAT

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-de-l'Or reconnaît l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité financière de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

CONSIDÉRANT l'importance d'occuper l'ensemble du territoire québécois et de s'assurer que l'ensemble des régions soit parties prenantes à la prospérité du Québec;

CONSIDÉRANT la contribution de l'Abitibi-Témiscamingue au développement du Québec, notamment du Nord-du-Québec, tant par son expertise que ses richesses naturelles;

CONSIDÉRANT les particularités de l'Abitibi-Témiscamingue, notamment la densité de population, la prépondérance des industries liées aux ressources naturelles, les premières nations, la contribution des quatre MRC et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

CONSIDÉRANT la nécessaire adaptation des normes et programmes aux réalités de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la qualité des emplois associés aux organismes et ministères du gouvernement du Québec et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que les moyens de communication actuels permettent au gouvernement du Québec d'installer ses effectifs sur l'ensemble du territoire québécois, tant par la régionalisation, la décentralisation que la déconcentration;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre à contribution des individus provenant de toutes les régions du Québec pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de toutes les régions du Québec, tant en matière de gouvernance administrative que politique;

CONSIDÉRANT l'avantage significatif que procure la possibilité de recruter partout au Québec;

Il est proposé par M. Réjean Guay et résolu unanimement d'appuyer la CRÉAT et :

- ◆ d'exiger du gouvernement du Québec de préserver l'autonomie, la capacité d'agir et de décider des organisations et ministères présents en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la révision des programmes gouvernementaux;
- ◆ d'exiger du gouvernement du Québec, qu'à titre d'interlocuteur privilégié, la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue soit partie prenante en contribuant à la modulation et l'adaptation des normes et programmes aux réalités de la région et de connaître les plans du gouvernement du Québec en matière de desserte des services gouvernementaux aux régions;
- ◆ de réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés à Québec.

Adopté

Extrait certifié conforme, ce
vingt-septième jour de novembre 2014,



Louis Bourget, directeur général et
secrétaire-trésorier



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, tenue le mercredi 26 novembre 2014, à la salle des délibérations de la MRC, à Val-d'Or, à 10 h

Présents

M. Réjean Guay, maire de la municipalité de Rivière-Héva
M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
M. Carol Nolet, maire de la municipalité de Belcourt
Mme Céline Brindamour, conseillère municipale de la Ville de Val-d'Or

Également présents

M. Christian Riopel, directeur des Services administratifs et directeur général adjoint
M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement et du développement
M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement
M. Louis Bourget, directeur général et secrétaire-trésorier

Absente

Mme Jacline Rouleau, mairesse de la municipalité de Senneterre-paroisse

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Maurice Matte, préfet et maire de la Ville de Senneterre.

Résolution # 294-11-14

Déploiement du modèle de gouvernance et de service en Abitibi-Témiscamingue – Appui à la CRÉAT

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-de-l'Or reconnaît l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité financière de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

CONSIDÉRANT l'importance d'occuper l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de s'assurer que l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda soient parties prenantes de la prospérité de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la contribution des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

CONSIDÉRANT les particularités des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT la qualité des emplois associés aux organismes et ministères du gouvernement du Québec et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT que les moyens de communication actuels permettent au gouvernement du Québec d'installer ses effectifs dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre à contribution des individus provenant des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de tous les territoires dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, tant en matière de gouvernance administrative, citoyenne que politique;

CONSIDÉRANT l'avantage significatif que procure la possibilité de recruter du personnel de qualité sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Il est proposé par M. Martin Ferron et résolu unanimement d'appuyer la CRÉAT et :

- ◆ d'exiger du gouvernement du Québec de respecter notre modèle de développement décentralisé régionalement, par le déploiement des cadres et des effectifs, des centres de service et centres décisionnels dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda, et ce, pour l'ensemble des organisations et ministères;
- ◆ de communiquer cette orientation aux organisations de l'Abitibi-Témiscamingue;
- ◆ de réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés en région sans respecter notre modèle décentralisé.

Adopté

Extrait certifié conforme, ce
vingt-septième jour de novembre 2014,



Louis Bourget, directeur général et
secrétaire-trésorier



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, tenue le mercredi 26 novembre 2014, à la salle des délibérations de la MRC, à Val-d'Or, à 10 h

Présents

M. Réjean Guay, maire de la municipalité de Rivière-Héva
M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
M. Carol Nolet, maire de la municipalité de Belcourt
Mme Céline Brindamour, conseillère municipale de la Ville de Val-d'Or

Également présents

M. Christian Riopel, directeur des Services administratifs et directeur général adjoint
M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement et du développement
M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement
M. Louis Bourget, directeur général et secrétaire-trésorier

Absente

Mme Jacline Rouleau, mairesse de la municipalité de Senneterre-paroisse

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Maurice Matte, préfet et maire de la Ville de Senneterre.

Résolution # 295-11-14

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue – Appui à la CRÉAT

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale n'adhère pas à la nouvelle structure proposée sans avoir eu au préalable le portrait économique et l'analyse de ses impacts sur la desserte territoriale;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale est l'intervenante privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional;

CONSIDÉRANT que nous reconnaissons l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

CONSIDÉRANT l'importance de créer un CISSS régional qui saura prendre en considération les préoccupations de la population de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue et de répondre à leurs besoins;

CONSIDÉRANT la contribution des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

CONSIDÉRANT les particularités des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT la qualité des emplois associés au CISSS et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT l'opportunité qu'offrent les moyens de communication afin d'établir des effectifs dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre à contribution des individus provenant des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de tous les territoires dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, tant en matière de gouvernance administrative, citoyenne que politique;

CONSIDÉRANT l'importance de continuer à offrir les spécialisations dans les différents territoires, dont les quatre MRC et la Ville de Rouyn-Noranda, et poursuivre le développement de chacune de ces spécialisations;

Il est proposé par Mme Céline Brindamour et résolu unanimement d'appuyer la CRÉAT et :

- ◆ de demander au gouvernement du Québec que les membres du conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;
- ◆ que des mesures soient prises afin que les membres des comités du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;
- ◆ que les cadres et cadres supérieurs ainsi que les fonctions, services et départements soient équitablement répartis dans les cinq territoires;
- ◆ que les immobilisations déjà utilisées dans les cinq territoires servent à loger les fonctions, services et départements afin de diminuer les coûts;
- ◆ de respecter les spécialisations historiques de chacune des neuf organisations de santé fusionnée et voir à des investissements équitables dans le futur dans les cinq territoires;
- ◆ que chaque rapport annuel du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue fasse état des cinq éléments précédents.

Adopté

Extrait certifié conforme, ce
vingt-septième jour de novembre 2014,



Louis Bourget, directeur général et
secrétaire-trésorier



Val-d'Or, le 27 novembre 2014

Monsieur Pierre Moreau, ministre
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Résolution # 294-11-14

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez, ci-joint, copie de la résolution citée en exergue, adoptée par le conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or à sa séance ordinaire du 26 novembre 2014, concernant l'appui de la MRC à la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue relativement au déploiement du modèle de gouvernance et de service en Abitibi-Témiscamingue.

En espérant le tout complet, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les meilleures.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Louis Bourget

LB/nd

p. j.

c. c. MM. Luc Blanchette, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, ministre délégué aux Mines et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est
Luc Bélisle, directeur général, CRÉAT





Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, tenue le mercredi 26 novembre 2014, à la salle des délibérations de la MRC, à Val-d'Or, à 10 h

Présents

M. Réjean Guay, maire de la municipalité de Rivière-Héva
M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
M. Carol Nolet, maire de la municipalité de Belcourt
Mme Céline Brindamour, conseillère municipale de la Ville de Val-d'Or

Également présents

M. Christian Riopel, directeur des Services administratifs et directeur général adjoint
M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement et du développement
M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement
M. Louis Bourget, directeur général et secrétaire-trésorier

Absente

Mme Jacline Rouleau, mairesse de la municipalité de Senneterre-paroisse

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Maurice Matte, préfet et maire de la Ville de Senneterre.

Résolution # 294-11-14

Déploiement du modèle de gouvernance et de service en Abitibi-Témiscamingue – Appui à la CRÉAT

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-de-l'Or reconnaît l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité financière de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

CONSIDÉRANT l'importance d'occuper l'ensemble de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de s'assurer que l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda soient parties prenantes de la prospérité de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la contribution des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

CONSIDÉRANT les particularités des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT la qualité des emplois associés aux organismes et ministères du gouvernement du Québec et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT que les moyens de communication actuels permettent au gouvernement du Québec d'installer ses effectifs dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre à contribution des individus provenant des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de tous les territoires dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, tant en matière de gouvernance administrative, citoyenne que politique;

CONSIDÉRANT l'avantage significatif que procure la possibilité de recruter du personnel de qualité sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Il est proposé par M. Martin Ferron et résolu unanimement d'appuyer la CRÉAT et :

- ◆ d'exiger du gouvernement du Québec de respecter notre modèle de développement décentralisé régionalement, par le déploiement des cadres et des effectifs, des centres de service et centres décisionnels dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda, et ce, pour l'ensemble des organisations et ministères;
- ◆ de communiquer cette orientation aux organisations de l'Abitibi-Témiscamingue;
- ◆ de réagir vigoureusement si des pouvoirs, des cadres ou des effectifs étaient centralisés en région sans respecter notre modèle décentralisé.

Adopté

Extrait certifié conforme, ce
vingt-septième jour de novembre 2014,



Louis Bourget, directeur général et
secrétaire-trésorier



Val-d'Or, le 27 novembre 2014

Monsieur Pierre Moreau, ministre
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3

Objet : Résolution # 295-11-14

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez, ci-joint, copie de la résolution citée en exergue, adoptée par le conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or à sa séance ordinaire du 26 novembre 2014, concernant l'appui de la MRC à la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue relativement au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue.

En espérant le tout complet, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les meilleures.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Louis Bourget

LB/nd

p. j.

c. c. MM. Luc Blanchette, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, ministre délégué aux Mines et ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est
Luc Bélisle, directeur général, CRÉAT





Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, tenue le mercredi 26 novembre 2014, à la salle des délibérations de la MRC, à Val-d'Or, à 10 h

Présents

M. Réjean Guay, maire de la municipalité de Rivière-Héva
M. Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic
M. Carol Nolet, maire de la municipalité de Belcourt
Mme Céline Brindamour, conseillère municipale de la Ville de Val-d'Or

Également présents

M. Christian Riopel, directeur des Services administratifs et directeur général adjoint
M. Mario Sylvain, directeur du Service de l'aménagement et du développement
M. Marco Veilleux, directeur du Service de l'environnement
M. Louis Bourget, directeur général et secrétaire-trésorier

Absente

Mme Jacline Rouleau, mairesse de la municipalité de Senneterre-paroisse

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Maurice Matte, préfet et maire de la Ville de Senneterre.

Résolution # 295-11-14

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue – Appui à la CRÉAT

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale n'adhère pas à la nouvelle structure proposée sans avoir eu au préalable le portrait économique et l'analyse de ses impacts sur la desserte territoriale;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale est l'intervenante privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional;

CONSIDÉRANT que nous reconnaissons l'importance de revoir les programmes et structures afin de respecter la capacité de l'État québécois à assumer son rôle actuellement et dans le futur;

CONSIDÉRANT l'importance de créer un CISSS régional qui saura prendre en considération les préoccupations de la population de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue et de répondre à leurs besoins;

CONSIDÉRANT la contribution des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda au développement de la région;

CONSIDÉRANT les particularités des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT la qualité des emplois associés au CISSS et leurs impacts dans le dynamisme économique, social et culturel des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT l'opportunité qu'offrent les moyens de communication afin d'établir des effectifs dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre à contribution des individus provenant des quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Ville de Rouyn-Noranda pour leurs connaissances, afin de tenir compte des particularités de tous les territoires dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue, tant en matière de gouvernance administrative, citoyenne que politique;


CONSIDÉRANT l'importance de continuer à offrir les spécialisations dans les différents territoires, dont les quatre MRC et la Ville de Rouyn-Noranda, et poursuivre le développement de chacune de ces spécialisations;

Il est proposé par Mme Céline Brindamour et résolu unanimement d'appuyer la CRÉAT et :

- ◆ de demander au gouvernement du Québec que les membres du conseil d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;
- ◆ que des mesures soient prises afin que les membres des comités du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue proviennent équitablement des cinq territoires;
- ◆ que les cadres et cadres supérieurs ainsi que les fonctions, services et départements soient équitablement répartis dans les cinq territoires;
- ◆ que les immobilisations déjà utilisées dans les cinq territoires servent à loger les fonctions, services et départements afin de diminuer les coûts;
- ◆ de respecter les spécialisations historiques de chacune des neuf organisations de santé fusionnée et voir à des investissements équitables dans le futur dans les cinq territoires;
- ◆ que chaque rapport annuel du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue fasse état des cinq éléments précédents.

Adopté

Extrait certifié conforme, ce
vingt-septième jour de novembre 2014,



Louis Bourget, directeur général et
secrétaire-trésorier